AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-8-69 956891

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K.

25 F

Supplément n° 2 au Bulletin n° 107 - AOUT 1969 — 18 Août 1969

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : La sortie des premiers adultes du 2è vol en cage d'élevage a débuté depuis quelques jours et les premières pontes ont été déposées, en conséquence, effectuer un nouveau traitement insecticide en respectant les limites d'emploi pour les variétés à récolter prochainement. Ce traitement est également efficace contre les pucerons et les mineuses du feuillage.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Dans les vergers contaminés, ajouter à la bouillie ci-dessus un fongicide polyvalent, tel que le Captane, Thirame, etc..., également efficace contre les maladies de conservation des pommes et poires.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Pour les variétés en bon état de végétation et peu contaminées, renouveler le traitement en ajoutant éventuellement un insecticide contre les doryphores.

Les Ingénieur - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P275